

**AVIS AUX PROPRIETAIRES DE VIGNES SISES SUR LA  
COMMUNE DE MIEGE**

Les propriétaires de vignes qui désirent modifier ou diviser leur(s) acquit(s) sont priés de se rendre à la maison de Commune de Miège où le préposé au registre des vignes sera présent :

**le mardi 7 septembre 2010 de 14h00 à 17h00**

Nous vous prions de vous conformer strictement à la date et aux heures mentionnées ci-dessus. D'avance merci.

COMMUNE DE MIEGE

Le Préposé au registre des vignes :  
Violaine Caloz

**IMPORTANT** : N'oubliez pas d'apporter votre(vos) acquit(s) à cette occasion !!!